Union pour Chaville avec Jean-Jacques Guillet

Jeudi 31 janvier.
Réunion de la liste à la permanence de campagne d'Union pour Chaville.

Les réunions publiques

Vendredi 15 février à 20h15
Atrium de Chaville
Salle Dunoyer de Segonzac
Présentation du projet et de la liste

Mardi 4 mars à 20h15
Atrium de Chaville
Salle Louvois

Vous aussi, apportez votre soutien à Jean-Jacques Guillet et à la liste Union pour Chaville

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Adresse courriel _____

Signature

adhère au Comité de soutien à la liste Union pour Chaville et verse par chèque la somme de _____ euros à l'ordre de AFLJJG (Association de financement de la liste conduite par Jean-Jacques Guillet). BP 39. 92370 Chaville.

AUX TERMES DE LA LOI N° 95-65 DU 19 JANVIER 1995, SEULS LES DONS CONSENTIS PAR DES PERSONNES PHYSIQUES NOMMÉMENT IDENTIFIÉES PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉS POUR LE FINANCEMENT DE CAMPAGNES ÉLECTORALES.

IL EST DÉLIVRÉ UN REÇU AU DONATEUR À FIN D'ÉVENTUELLE DÉDUCTION FISCALE (66% du DON DÉDUITS DE L'IMPÔT).

www.chaville.org

le blog d'**Union pour Chaville** est fait pour vous !
Découvrez les vidéos de soutien, toutes nos publications, téléchargez nos documents, retrouvez notre projet et les membres de la **liste conduite par Jean-Jacques Guillet.**

Venez nous rencontrer à la permanence Union pour Chaville

1845, avenue Roger-Salengro
Tél. 01 47 09 67 31

Accueil en semaine
tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 16h00 à 20h00

Le dimanche
de 10h00 à 12h30

Si vous voulez voter par procuration

Maintenant, c'est simple

→ **Il vous suffit de vous présenter au commissariat de police, muni d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur certifiant l'impossibilité de voter.**
Le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.
Le mandant et le mandataire doivent demeurer à Chaville, mais pas nécessairement être inscrits dans le même bureau de vote.

→ **Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la permanence de campagne de la liste d'Union pour Chaville : 1845, avenue Roger-Salengro. Tél. 01 47 09 67 31.**

Imprimé par Edipro – RCS 405 360 231. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sommaire

Volonté. 5 priorités, 5 engagements pour Chaville page 4

Compétence. Qualité de la ville, maîtriser l'urbanisme page 6

Dynamisme. Une ville résidentielle animée. Culture, sports page 8

Cohésion, solidarité. Une ville solidaire et accueillante page 10

Avenir, dialogue. Des quartiers qui vivent, des gens qui se parlent. Le très haut débit page 12

Une équipe pour l'action. La liste Union pour Chaville page 14

UN NOUVEAU MAIRE, UN ATOUT POUR CHAVILLE

UNION POUR CHAVILLE

Le choix
de la clarté, de la transparence et de la volonté !

Chère Chavillois, Cher Chavillois,

J'ai fait le choix de servir Chaville. Ce choix m'est dicté par le devoir que j'ai envers vous. Celui du député auquel vous faites constamment confiance depuis quinze ans, comme celui du conseiller général, qui voit avec tristesse la ville décliner, s'anémier et s'isoler.
Les Chavillois font aussi ce constat alors que, légitimement, ils aspirent à voir leur ville bouger, s'embellir, s'animer, affirmer sa tradition et son caractère de ville résidentielle.
Chaville est aujourd'hui à la croisée des chemins. Ou elle s'enfonce, peut-être de façon irrémédiable, dans une gestion chaotique, confuse et coûteuse, ou bien elle prend la voie du dynamisme et du redressement. Le dossier du projet d'aménagement du centre-ville est un symbole et un révélateur de cet enjeu et de cette alternative.
C'est cette voie du renouveau que je vous propose, avec l'équipe qui s'est rassemblée autour de moi, forte d'un projet solide, cohérent et crédible, que nous vous présentons aujourd'hui.
La liste Union pour Chaville, que je conduis, réunit les talents et le savoir-faire, l'expérience et la jeunesse. Pour la première fois à Chaville depuis vingt ans, elle **est seule à représenter l'ensemble de la droite et du centre,** avec l'appui de la société civile.
Elle s'inscrit sans ambiguïté dans la majorité départementale, grâce à laquelle peuvent se construire les nécessaires synergies avec les villes voisines, comme avec le Conseil général et la communauté d'agglomération.

Je serai pour ma part un maire disponible, présent et à l'écoute de toutes et tous. **Je consacrerai mes forces à Chaville,** mettant à son service mon expérience, lui apportant la garantie d'être mieux entendue et respectée, conservant à côté de mon mandat municipal mes seules fonctions de député.

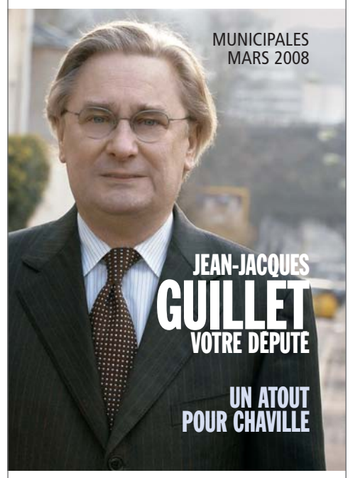

Chers Chavillois, l'alternance est désormais possible à Chaville. Nous pouvons écrire ensemble une nouvelle et belle page de son histoire. Saisissons cette chance avec confiance.

Avec mes sentiments dévoués

Jean-Jacques Guillet
Député des Hauts-de-Seine
Conseiller général de Chaville
Président de la majorité départementale

Une expérience au service de Chaville

→ Député depuis 1993, Conseiller général de Chaville depuis 2004, **Jean-Jacques Guillet** a une connaissance précise et profonde de Chaville et de ses problèmes. Il met à son service une expérience importante.
→ Né en 1946 dans les Hauts-de-Seine, il est marié et père de trois enfants. Diplômé de Sciences-Po Paris et d'histoire à la Sorbonne, il a été membre du cabinet de deux Premiers ministres, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, avant de fonder ses propres entreprises de communication et de presse. De 1983 à 1995, il est premier maire adjoint de Sèvres, à qui il donnera un dynamisme nouveau, après avoir repris la ville à la gauche.
→ De 1986 à 2004, il est conseiller régional d'Île-de-France, président de la commission du développement économique et de l'emploi. Depuis 2004, il préside la majorité départementale et la commission des finances du Conseil général, ainsi que le groupe de travail sur le très haut débit.
→ À l'Assemblée nationale, il est le rapporteur du budget de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement durable et rapporteur de la mission sur la géopolitique de l'énergie.
→ Il préside depuis 1983 le Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif), autorité concédante des réseaux d'énergie pour cent soixante-seize communes de la région. À ce titre, il réalise l'enfouissement des réseaux d'électricité à Chaville.
→ Il est secrétaire général du Mouvement national des élus locaux et chevalier de l'Ordre national du Mérite.

2008-2014

5 priorités 5 engagements pour Chaville

Le projet que Jean-Jacques Guillet et l'équipe d'Union pour Chaville présentent aux Chavillois n'est pas un simple catalogue de mesures. Il correspond à une vision de l'avenir de notre ville, tient compte des contraintes comme de ses atouts. Il s'articule autour de cinq grands axes qui sont nos engagements pour la durée du prochain mandat.

1

Maîtriser les charges de fonctionnement et réduire la pression fiscale.

→ **Notre engagement** est de réduire, en six ans, les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière. Un audit général des services sera entrepris pour rénover la gestion municipale. Nous mettrons ainsi fin à la dérive des dépenses de fonctionnement. Les charges d'exploitation des grands équipements seront progressivement mutualisées. **D'importantes économies seront réalisées en renforçant la synergie avec le département et en approfondissant l'intercommunalité.** Nous élaborerons un plan pluriannuel d'équipement afin d'obtenir une réelle visibilité pour toute la durée du mandat. Nous mettrons fin à la spirale de l'endettement, passé de 75 à 924 euros par habitant au cours des deux mandats du maire sortant.

2

Aménager Chaville en valorisant son environnement et son patrimoine et assurer l'harmonie et l'embellissement de la ville.

→ **Notre engagement** est d'arrêter la procédure actuelle et d'**élaborer un nouveau projet d'aménagement d'un centre-ville** qui profite à tout Chaville, à son rayonnement et à son animation. **La ville se dotera d'un Plan local d'urbanisme (PLU), avec des Coefficients d'occupation des sols par secteur.** Les zones pavillonnaires seront protégées. L'habitat social sera réhabilité. Les règles d'urbanisme adoptées favoriseront l'embellissement de la ville et s'inscriront dans une vraie politique de développement durable, définie dans un Plan d'action et de développement durable (PADD) et un Agenda 21 listant actions et projets prioritaires. **Le caractère résidentiel de Chaville sera affirmé et son environnement immédiat mis en valeur.** Les deux grands axes de l'avenue Roger-Salengro et des rues Anatole-France et de Jouy seront réaménagés afin d'en faire des voies accueillantes et marquant l'esprit de Chaville. Le patrimoine scolaire sera réhabilité et équipé dans l'intérêt des enfants.

Il faut à notre ville des idées neuves, une équipe dynamique et soudée. Jean-Jacques Guillet et tous les membres de la liste Union pour Chaville s'engagent à agir dès le mois de mars. Il est urgent de sortir Chaville de la léthargie.

3

Redonner de la vie à Chaville, en faire une ville accueillante, animée et moderne.

→ **Notre engagement** est d'offrir aux Chavillois une ville vivante, qui réponde à leurs besoins en s'adaptant au monde moderne. **Chaville doit être une ville de la culture, du sport et des loisirs, créatrice d'événements, valorisant ses équipements et son environnement.** Chaville doit fonctionner en réseau et en complémentarité avec les villes voisines comme avec la communauté d'agglomération et le département. Le développement des services de proximité ne doit pas être centralisé, voire cannibalisé par la municipalité. Celle-ci doit au contraire favoriser les associations compétentes, apporter les moyens nécessaires à leur action. **Nous voulons redonner vie au commerce chavillois et à l'artisanat, en liaison avec les Chambres de commerce et des métiers** des Hauts-de-Seine, avec le concours des services du développement économique du département.

Nous voulons faire de Chaville une ville accueillante, agréable, animée, une ville où chacun ait sa place, à tous les âges de la vie.

L'aménagement repensé du centre-ville doit contribuer à ce renouveau et non l'étouffer. L'arrivée du très haut débit dans les trois prochaines années à Chaville à l'initiative de Jean-Jacques Guillet sera la source de nouveaux services et d'une meilleure qualité de vie.

4

Rendre la parole aux Chavillois et assurer une vraie vie aux quartiers.

→ **Notre engagement** est de réaliser une véritable démocratie de participation à travers des réunions régulières dans les quartiers.
Le tissu des associations chavilloises sera conforté. **Les associations dédiées à la défense de l'environnement et à l'aménagement seront consultées** sur tous les sujets de leur compétence.
Un conseil communal du développement durable sera mis en place. Des salles de réunion seront aménagées dans chaque quartier. Une maison des associations sera créée dans le centre.
Un véritable projet de ville sera défini à l'occasion des « États généraux de Chaville », au cours desquels tous les Chavillois seront consultés.

5

Administrer et gérer la ville dans la clarté et la transparence, avec une majorité cohérente et solide.

→ **Notre engagement** est de rendre compte régulièrement aux Chavillois de la réalisation de nos objectifs. La transparence est nécessaire à la compréhension et à la réussite de l'action municipale. Celle-ci sera également assurée grâce à la cohérence de la nouvelle municipalité.
La liste d'union de droite et du centre est solidement unie sur un projet commun, tandis que la gauche est profondément divisée. Les listes antagonistes qu'elle présente proposent des programmes totalement incompatibles.
L'Union pour Chaville est seule à pouvoir agir avec efficacité et cohérence **avec comme seul souci le respect de l'intérêt général.**
Avec notre député-maire, Jean-Jacques Guillet, elle donnera à notre ville des atouts nouveaux et importants.

Ce sera fait dès 2008

→ Nous arrêterons le projet actuel du centre-ville. Un nouveau programme pour le **cœur de ville** sera élaboré et proposé aux Chavillois avant le mois de décembre.

→ À l'automne se tiendront les **États généraux de Chaville.** Tous les Chavillois seront consultés pour la conception d'un véritable projet de ville concernant tous les quartiers. Des ateliers thématiques seront ensuite réunis pour une déclinaison par activité.

→ La procédure d'élaboration d'un **Plan local d'urbanisme** (PLU) sera lancée, avec la définition de coefficients d'occupation des sols par zone.

→ Un **conseil communal du développement durable** sera mis en place.

→ Le **transfert du patrimoine de logements sociaux de l'Opievoy** (979 logements, deux tiers de l'habitat social de Chaville) à l'Office départemental d'Hlm des Hauts-de-Seine sera engagé. Le programme d'entretien et de réhabilitation des immeubles et des logements sociaux sera signé.

→ Une **Maison des associations** sera créée.

→ Les **Assises du sport** seront organisées avec tous les animateurs des clubs chavillois.

→ Premier événement festif à Chaville : **la fête des deux forêts** sera organisée en septembre.

vision cohérence

Qualité de la ville : maîtriser l'urbanisme plutôt que le subir

→ **Repenser totalement la Zac centre-ville**
Rien d'irrémédiable n'est encore engagé, et nous proposerons avant la fin de l'année un nouveau projet chiffré, centré sur le commerce et les services, cohérent, équilibré financièrement, qui sera soumis à l'approbation des Chavillois.

→ **Plus qu'un centre-ville, créer un cœur de ville**
Créer un cœur de ville, c'est tenir compte du pôle culturel de l'Atrium, et réaliser une réhabilitation complète des Créneaux pour en faire un pôle administratif et de services. Ainsi Chaville vivra en harmonie entre ses différents quartiers et un centre attractif et agréable.

DÉCIDER POUR L'AVENIR

→ **Voir loin en matière de développement durable**
Le Plan local d'occupation des sols (PLU) intégrera un Plan d'action et de développement durable (PADD), qui donnera les orientations et les obligations en matière d'économies d'énergie, de qualité environnementale des bâtiments construits, d'assainissement… C'est l'affaire de tous, et nous nous y emploierons.

TRAVAILLER AVEC LES VILLES VOISINES

→ **Enfin la Voie royale, avec Sèvres et Viroflay !**
Nous relancerons, avec Viroflay, Sèvres et le département, le projet d'aménagement de la Voie royale, afin que ce grand axe puisse devenir un boulevard urbain harmonieux et paysager, favorisant les zones cyclables, les possibilités de promenade et la traversée de forêt à forêt.

→ **Un plan d'urgence pour la voirie**
Nous travaillerons avec la communauté Arc de Seine à un plan d'urgence de remise à niveau et de réhabilitation des voiries chavilloises, secteur par secteur, en concertation avec chaque forum de quartier (voir p. 12). Nous étudierons toutes les possibilités d'amélioration du stationnement en surface, notamment dans l'environnement direct des trois gares.

Deux partenaires majeurs pour l'action

Au fil des lois de décentralisation, la gestion et l'administration de nos communes ont profondément évolué. Les villes se sont regroupées au sein de communautés d'agglomération. Les Conseils généraux ont de nouveaux moyens d'action. Les communes doivent être capables de présenter et de défendre des dossiers réalistes, pour convaincre et mobiliser ces partenaires.

La communauté d'agglomération Arc de Seine

Créée en 2003, Arc de Seine regroupe les communes d'Issy-les-Moulineaux, de Meudon, de Vanves, de Ville-d'Avray et de Chaville.
Arc de Seine c'est la mise en commun de moyens pour assurer, à moindre prix, certains services techniques (entretien des voiries, ramassage des ordures, assainissement…).
Arc de Seine, c'est un budget annuel d'investissement de 30 millions d'euros pour soutenir les initiatives et les projets des villes membres.
Demain, Arc de Seine, ce sera un territoire valorisé en commun, avec des secteurs d'excellence économique (Issy ou Meudon-sur-Seine) et des secteurs d'excellence résidentielle, comme Chaville.

Le Conseil général

Le Conseil général, c'est 2,7 milliards de budget annuel, dont 1,15 en investissement. C'est le partenaire incontournable des trente-six communes pour l'action sociale, l'aide à la famille, mais aussi les infrastructures et les espaces naturels… Le département, c'est enfin l'intervention foncière et immobilière avec l'Établissement foncier départemental et l'Office départemental de l'Habitat (OPDHLM 92).

Un centre-ville, c'est un cœur autour duquel la vie s'organise, ce n'est pas une zone d'activité de plus

Un cœur pour Chaville

Le cœur de ville doit être à la fois un lieu de passage, de rencontre, de commerce, de culture et de services. Un centre-ville pour tous, équilibré, harmonieux.

Il faut réaliser un vrai cœur de ville qui irrigue tous nos quartiers. Un cœur qui reliera et articulera le pôle culturel de l'Atrium, le pôle de services administratifs des Créneaux – qui doit être totalement rénové – et le nouveau pôle commercial et d'activités, autour de l'église.

Notre projet de centre-ville sera moins dense, avec des immeubles d'habitation de hauteur limitée. Il sera structuré autour d'un pôle d'activités commerciales et artisanales. **Une structure d'accueil et de vie pour nos anciens devra s'y inscrire.**

Un Plan local d'urbanisme (PLU) : le choix de l'excellence

Toutes les villes modernes adoptent aujourd'hui un plan local d'urbanisme. Bien plus exigeant et précis que le POS (plan d'occupation des sols), il permet d'intégrer une véritable dimension qualitative. Il permet de mettre en place un projet de ville. **Nous y définirons un COS (coefficient d'occupation des sols) pour chaque quartier** afin d'éviter la construction anarchique d'immeubles dans les zones à caractère pavillonnaire. Des « périmètres d'étude » seront définis afin de préserver l'existant dans l'attente de l'adoption du PLU.
Nous insisterons sur la qualité architecturale. **Nous exigerons que les nouvelles constructions soient de Haute qualité environnementale (HQE) et de haute performance énergétique.**

Centre-ville : dès l'origine, les conseilllers municipaux de droite et du centre, aujourd'hui acteurs de l'équipe « Union pour Chaville », ont dénoncé le projet insensé du maire sortant et voté contre toutes les délibérations concernant le programme de la Zac centre-ville. Un recours est actuellement en instance devant la justice administrative. Jean-Jacques Guillet et la nouvelle municipalité proposeront, dans les six mois, un nouveau projet aux Chavillois.

Chaville n'a pas besoin de 20 000 m² de bureaux supplémentaires en centre-ville. Ville résidentielle, elle doit privilégier le développement du commerce de proximité, l'artisanat, les services à la population, un habitat de qualité.

Développement durable : viser la haute performance énergétique pour tous

Pour rendre opérationnels les objectifs de développement durable inscrits dans le PLU, un guichet d'information et d'assistance aux propriétaires chavillois sera mis en place. Il permettra de leur donner toutes les possibilités d'aides techniques et financières pour améliorer leur logement : isolation, récupération des eaux de pluie, énergies renouvelables, perméabilisation des sols.

Espaces publics et voirie : rattraper le retard d'aménagement de Chaville

Les travaux de voirie, la réfection des trottoirs, l'éclairage public, le mobilier urbain sont désormais du ressort d'Arc de Seine et du département (pour les grands axes). **Chaville peut et doit définir ses exigences d'urbanisme et de travaux, défendre ses dossiers,** expliquer et valoriser ses choix et ses priorités. Nous relancerons le projet **Voie royale,** aujourd'hui totalement en panne, et nous réaliserons la liaison douce entre les forêts de Meudon et de Fausses Reposes, inscrite au schéma directeur départemental, et qui n'a jamais été mise en chantier par le maire sortant. Nous ferons en sorte que le quartier Marivel soit requalifié pour devenir une vraie entrée de ville digne de Chaville.

compétence

Une ville résidentielle animée, vivante et sereine

→ **Un plan de relance du commerce local**
Nous élaborerons prioritairement, en urgence, un plan de relance. Il se fera en concertation avec tous les commerçants, avec le soutien des spécialistes de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers des Hauts-de-Seine.

UNE VILLE OÙ LE COMMERCE RÉUSSIT

→ **Un marché nouveau et vivant**
La gestion et l'animation du nouveau marché, plus étendu, plus accueillant, seront professionnalisées. Nous mettrons en place une expérimentation d'un marché du soir, pour répondre aux besoins des familles et des nouveaux habitants.

UNE VILLE DE SPORT ET DE CULTURE

→ **Retrouver l'âme festive de Chaville dans le sport**
Nous créerons, à l'échelle de Chaville, mais aussi plus largement, des événements sportifs et des compétitions de masse. Chaville peut redevenir un pôle attractif pour les sportifs et les familles, chaque fin de semaine.

→ **Être créatif, faire rayonner notre ville**
Nous voulons que notre ville rayonne par son activité culturelle, sa capacité à inventer et créer. Une ville active et dynamique sur le plan culturel apportera à tous un véritable enrichissement, une animation qui profitera au commerce local et fera bénéficier les établissements scolaires de possibilités nouvelles.

UNE VILLE SURE ET SEREINE

→ **Le premier devoir de la municipalité est de garantir à chacun sécurité et sérénité.**
Tous les dispositifs et équipements nouveaux que nous proposons concourent à cet objectif. Les Ateliers de l'avenir, la Maison des associations, la solidarité intergénérationnelle, l'accès aux sports et aux loisirs, seront au service de la prévention, du soutien aux écoliers après 16h30 et aux collégiens, de l'encadrement et de l'aide aux jeunes en difficulté.
La ville relayera et appuiera sur le terrain l'action de la police nationale par une présence, une écoute et un encadrement de proximité. La création d'une police municipale sera étudiée avec l'État dans le cadre du Plan local de sécurité et avec le département pour le financement des équipements et des infrastructures.

Une ambition culturelle pour Chaville

Intégrer l'Atrium au cœur du réseau multisites Arc en Seine

Nous voulons donner un nouveau souffle à la découverte et à la culture.

→ L'utilisation de l'**Atrium** doit être repensée pour dépasser sa programmation actuelle. Tous les lieux publics peuvent être le support de la culture.

→ Chaville doit pouvoir accueillir des artistes étrangers, des expositions, des débats, pourquoi pas un festival…

→ Pour atteindre ces objectifs, il faut, au-delà de la coopération fructueuse entre le SEL de Sèvres et l'Atrium, organiser un véritable réseau multisites des lieux culturels d'Arc de Seine pour développer une **programmation commune et mutualisée** ambitieuse.

→ Les **associations** existantes seront largement consultées et impliquées dans les manifestations qui seront développées. Toute la ville, tous les quartiers, tous les âges ont droit au savoir, à la culture.

→ Nous aiderons les **initiatives** et les projets permettant l'ouverture d'esprit, l'accès aux arts, aux sciences, à la connaissance du monde, à l'histoire…

UN NOUVEAU MAIRE, UN ATOUT POUR CHAVILLE

Nous agirons pour que Chaville valorise ses atouts

Nous devons sortir de treize années de léthargie. Chaville dispose de nombreuses possibilités de développement du commerce, du sport, des loisirs, de l'animation, de la culture. Son potentiel doit être utilisé, amélioré, en liaison avec les villes voisines.

Animer la ville, c'est d'abord maintenir et réimplanter d'urgence les commerces de proximité

Il n'y a pas de vie sans commerce. Nous ne voulons pas que Chaville devienne une cité-dortoir, sans âme et sans animation. **Nous voulons arrêter la fermeture des commerces de proximité.**
Nous établirons un schéma directeur du commerce chavillois. Il définira les secteurs pour maintenir ou réimplanter des commerces de proximité. Ainsi agirons-nous par la préemption des murs vacants, pour offrir de bonnes conditions d'accueil et de bail aux commerces traditionnels de bouche ou de service. **Nous porterons une attention particulière au stationnement** pour faciliter l'accès aux commerces. Le centre-ville (commerces, artisanat, boutiques) sera élaboré en fonction des souhaits des Chavillois.

Animer une ville, c'est aussi savoir créer et gérer des lieux de loisirs et d'échanges.

Chaville dispose dans son patrimoine de deux bâtiments pour lesquels l'équipe sortante ne propose rien : la Maison Gérard et l'ancienne Académie des beaux-arts. Nous les valoriserons avec la communauté d'agglomération, en mutualisant la charge de transformation et d'aménagement, ainsi que les frais de fonctionnement.

→ Les Ateliers de l'avenir, lieu de rencontres et pépinière de projets

Nous créerons les **Ateliers de l'avenir** dans la Maison Gérard (l'ex-École familiale). Nous préserverons ainsi la vocation éducative et familiale de ce bâtiment. Ce sera le lieu de rencontre des jeunes et des adolescents, un espace pour l'imagination et les projets.
Les Ateliers de l'avenir accueilleront des activités ludiques, techniques et culturelles : atelier photo, vidéo, audio ; atelier de slam ; débats et réunions de découverte ou de prévention ; café-philo, café-science, café-info, café-histoire… Cet espace viendra renforcer les possibilités offertes aux associations ou aux structures existantes (MJC notamment). Lieu de la solidarité intergénérationnelle, il accueillera les diverses bourses aux échanges entre familles et générations (aide aux devoirs, papy et mamy-sitters, baby-sitting, aide à domicile…). Enfin, c'est dans cet espace que pourront s'imaginer les projets d'action collectives de solidarité ou d'aide humanitaire propres aux Chavillois.

→ La Maison de la Forêt, un espace dédié à la découverte du patrimoine forestier

Le bâtiment de l'ancienne Académie des beaux-arts, gare rive-droite, deviendra la **Maison de la forêt et de l'environnement.** Elle sera la base des activités de découverte et de réappropriation par les familles de Chaville des massifs forestiers environnants. Expos, formations, parcours découverte, pratique du VTT et d'autres activités seront proposées en liaison avec l'ONF et la Maison départementale de la nature des Hauts-de-Seine.

Tous les sports pour tous, partout, tout le temps

Pendant les États généraux de Chaville (voir p. 13), nous tiendrons les **Assises du sport chavillois.** Toutes les associations y participeront, et seront écoutées. **Nous mettrons en place ainsi un véritable accompagnement du sport à tous les âges, dans toutes les disciplines.** Nous établirons une charte d'utilisation des espaces et des équipements sportifs. Nous augmenterons le potentiel de ces espaces par des accords avec les villes voisines et en mobilisant les **nouveaux équipements d'Arc de Seine :** le stade Marcel Bec, dans la forêt de Meudon, et le parc et la base nautique de l'île de Monsieur, à Sèvres.

dynamisme

Une ville solidaire et accueillante, à tous les âges de la vie

Chaville doit être ouverte et accueillante à chaque âge de la vie, à chaque situation, douce à toutes et à tous. Nous préserverons l'équilibre et la mixité sociale et générationnelle en accompagnant toutes les familles, en donnant les « coups de pouce » indispensables aux plus fragiles : anciens isolés ou dépendants, personnes handicapées…

Renforcer les capacités d'accueil des tout-petits.
→ Chaville est une des communes de la proche couronne parisienne qui connaît **un des plus forts taux d'activité féminine,** et la plupart des Chavilloises travaillent hors du territoire communal.
Il faut donc faire porter l'effort sur la diversification, l'ouverture horaire et la souplesse des services de soutien à la parentalité et à la garde des enfants. De ce point de vue, la fermeture de la crèche familiale par l'équipe sortante est un rude échec pour Chaville ! Nous soutiendrons la création d'un **réseau de micro-crèches,** telles que les autorise, depuis un an, le Code de la santé publique.

Pour les enfants. Deux priorités pour les écoles de Chaville :
→ Réaliser **« l'école du tableau blanc ».** Nous étudierons avec les directeurs d'école un plan d'équipement informatique des écoles pour permettre à tous nos enfants l'accès et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
→ Garantir **l'école de la qualité sanitaire et alimentaire.**

Aider les jeunes Chavillois à trouver leur premier logement dans leur ville : c'est tout le sens du partenariat qui sera développé avec l'Office de l'habitat des Hauts-de-Seine (voir page suivante).

Permettre à nos anciens de rester dans leur ville.
→ Le maintien de nos anciens à leur domicile est l'objectif prioritaire mais il faut pallier l'écueil de leur isolement.
C'est pourquoi, outre les services à domicile, la **solidarité intergénérationnelle** sera favorisée et un **centre d'accueil de jour** créé.
Une **résidence sociale** pour personnes âgées sera créée dans le centre-ville avec l'appui de l'OPDHLM et de l'Agence foncière des Hauts-de-Seine, pour ceux qui ont besoin d'une structure spécialisée avec services et assistance.

Des services pour les plus petits et les aînés

Des micro-crèches pour nos tout-petits

Pour répondre aux exigences de souplesse de création et d'économie de gestion, la Caisse d'allocations familiales et le Conseil général des Hauts-de-Seine proposent un nouveau dispositif pour l'accueil des tout-petits : les micro-crèches. D'initiative publique ou privée (commune, association, entreprise…), ces structures réunissent, dans un appartement ou une maison d'habitation, deux professionnels (une assistante maternelle et une auxiliaire) qui peuvent accueillir entre trois et six enfants dans des créneaux horaires librement négociés. À mi-chemin entre l'assistante maternelle et la crèche, ces structures souples et légères, deux fois moins coûteuses qu'une crèche classique, sont financées par la CAF à 66 %, contrôlées par le département et administrativement gérées par la mairie. Nous développerons ainsi **un réseau de structures de garde de proximité dans les quartiers de Chaville.**

Un centre d'accueil de jour pour nos aînés

À la fois lieu de convivialité et lieu d'accès à la culture et à l'information, le Centre d'accueil de jour sera implanté dans le cœur de ville. Il sera également un pôle de suivi sanitaire et social et de prévention. Ce centre de jour doit être un véritable guichet unique regroupant toute l'offre de service, mais aussi un « club ». Il doit permettre **le dialogue et le maintien du lien social,** qui sont les premiers instruments de prévention de la dépendance.

Logement : permettre aux jeunes Chavillois de trouver leur premier logement et aider les seniors à conserver le leur

Dans une commune comme Chaville, en proche couronne parisienne, l'accompagnement des familles en matière de logement est désormais une préoccupation majeure : logement des jeunes ménages, accession sociale à la propriété, maintien des anciens dans leur ville, mobilité à l'intérieur du parc de logements Chavillois lorsque la famille s'agrandit, ou se réduit… c'est tout cela la problématique du « parcours résidentiel ».

Déjà, à Chaville, la pression des prix de l'immobilier et du foncier a commencé de déséquilibrer la pyramide des âges et donc sa nécessaire mixité. Cent soixante lits des foyers résidences pour personnes âgées du Doisu et des Synoplies ont fermé ces deux dernières par absence de prévision de leur remise aux normes. C'est un véritable signal d'alarme.

Conscient de ces enjeux, le département des Hauts-de-Seine, qui sait que les communes ne peuvent faire face seules, développe une politique ambitieuse du logement en s'appuyant sur ses deux outils opérationnels : l'Établissement foncier départemental, pour la maîtrise des terrains, et l'OPDHLM 92 pour la construction et la gestion. Le département dote ces structures de moyens financiers conséquents.

Il faut une forte volonté publique face à la pression des prix immobiliers pour conserver à Chaville sa mixité sociale et générationnelle.

À l'initiative de Jean-Jacques Guillet, le département pourra prendre en charge mille logements sociaux.

Il faut placer Chaville au cœur de la politique départementale de rénovation et de développement équilibrés du logement pour tous.

D'ores et déjà, Jean-Jacques Guillet a réussi une avancée significative en obtenant la reprise, dès cette année, des quelque mille logements sociaux propriété de l'OPIEVOY à Chaville par l'OPDHLM des Hauts-de-Seine.
Ce transfert de propriété permettra :
> d'importants **travaux** de rénovation et de remise aux normes des immeubles dégradés que chacun connaît (près de 50 millions d'euros de gros travaux sont réalisés chaque année par l'OPDHLM 92),
> une **gestion de proximité des attributions,** au bénéfice prioritaire des familles chavilloises,
> une meilleure **fluidité dans le parc** en permettant notamment **l'acquisition** du logement qu'ils occupent par les locataires quasiment sans surcoût par rapport au loyer (prêts à taux 0 % cumulés de l'État et du département).
> le développement **d'opérations pilotes,** notamment pour l'accueil de nos anciens ou **l'insertion des personnes handicapées.**

cohésion solidarité

Une ville à vivre, c'est une ville qui communique et des habitants qui se parlent

→ **Les Chavillois ont des choses à dire et à se dire.**
Ils ont des idées sur leur ville et pour leur ville ; des idées sur leur quartier et pour leur quartier ; des idées pour leur vie à Chaville. Nous organiserons les lieux et les structures pour échanger, dialoguer, faire ensemble. Les Chavillois seront écoutés et entendus.

PARLER AVEC TOUS

En 2008, on n'administre pas, on n'anime pas une ville seul, du fond de son bureau !

→ Nous nous appuierons sur **la dynamique du dense tissu associatif de la ville** et lui donnerons les moyens de son renforcement et de son épanouissement au bénéfice de tous : une **Maison des associations** sera implantée dans l'espace Les Créneaux, totalement rénové. Cette Maison regroupera à la fois des salles de réunion et de travail plurifonctionnelles et un pôle logistique (services secrétariat et comptabilité partagés, espace multimédia, reprographie…)

→ Un réseau de **petites salles communales de quartier** sera progressivement constitué afin de favoriser le développement de l'animation et de la solidarité de proximité. Ce réseau constituera la base opérationnelle des forums de quartier (voir l'encadré ci-contre).

ÉCOUTER POUR AGIR

Dès le début du nouveau mandat, nous mettrons en place les instances de concertation destinées à définir et à adopter les **chartes d'action** qui cadreront le travail municipal pendant six années.

Seront ainsi immédiatement engagés :
> Le nouveau programme du centre-ville.
> Les travaux d'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), du projet de ville et du Plan d'action et de développement durable (PADD) qui lui sont attachés.
> La mise au point du schéma directeur du commerce.
> Les Assises du sport et des loisirs.

Des structures permanentes de dialogue et de travail

Dès le début de la nouvelle mandature, des instances de dialogue et de travail seront instituées

Afin d'organiser et d'alimenter dans la clarté et la transparence, le dialogue citoyen à Chaville :

→ Le **Conseil des sages,** créé dans les derniers mois de la mandature précédente sera conforté.

→ Un **Conseil municipal des collégiens** sera créé.

→ Un **Conseil consultatif municipal du développement durable** sera mis en place, rassemblant personnalités qualifiées, professionnels des affaires sanitaires et de santé, et représentant des associations compétentes, au premier rang desquelles les associations agréées de protection de l'environnement.

→ Dans le domaine sportif, un **Club des présidents de club** permettra le développement et la promotion collective des pratiques et de l'accès au sport pour tous.

Des forums de quartier pour instaurer un dialogue continu

Une douzaine de forums de quartier seront mis en place, à la fois lieux d'animation de proximité, de débat et de proposition.
Ce réseau sera animé et coordonné par des correspondants de quartier qui seront à la fois des relais, des fédérateurs et des médiateurs au service de leurs voisins.

Les États généraux de Chaville, une initiative fondatrice

A l'automne 2008 seront organisés les États généraux de Chaville. Toutes les familles chavilloises seront consultées par un questionnaire approfondi sur leurs attentes.
Des ateliers thématiques seront organisés pour mieux cerner et définir les priorités des Chavillois dans chaque domaine : enfance, social, urbanisme et cadre de vie, loisirs, sport et culture.

De ce vaste chantier sortira le « projet de ville » de Chaville, véritable contrat de mandat, cadre de référence et d'évaluation de l'action municipale au cours des six ans à venir.
Cette démarche des États généraux permettra d'engager sur des bases partagées les procédures de concertation légale nécessaires en matière de cadre de vie (nouveau centre-ville, PLU…).

Elle permettra également de **définir le réseau des quartiers de Chaville,** selon un découpage géographique serré, en considérant que l'échelle du quartier est celle où l'on se déplace à pied, où l'on peut échanger avec un voisin avec lequel on partage concrètement des préoccupations communes.

Chaville, ville numérique : le très haut débit bientôt au service du débat citoyen

Réfléchir, utiliser tous les moyens dont nous disposons pour que Chaville se tourne vers l'avenir.

Grâce au plan très haut débit que Jean-Jacques Guillet a fait adopter par le Conseil général des Hauts-de-Seine, tous les foyers chavillois seront, avant cinq ans, câblés en fibre optique et pourront accéder aux services très haut débit.
C'est l'occasion d'une véritable révolution pour la démocratie et la vie locale.
D'ores et déjà l'Internet permet de fluidifier la communication, et l'information. Il faut le rendre accessible à tous.

Union pour Chaville n'aura pas peur des forums électroniques, comme en eut peur le maire sortant, qui a vite fermé celui du site de la ville !

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent permettre d'alimenter le débat citoyen.
Les TIC doivent permettre de meilleurs rapports entre les citoyens, en tant que Chavillois, entre eux et leurs associations; entre eux et les services locaux, publics ou privés.

L'Atrium sera-t-il le dernier théâtre de France à ne pas offrir de service de réservation des places en ligne ?
Les TIC conduiront à la mise en place de la « e-administration » permettant **des échanges rapides avec l'administration municipale** et de substantielles économies de gestion. Elles équiperont les écoles publiques et privées, utiles aux professeurs, aux élèves et aux parents.

avenir dialogue

Une équipe pour l'action
Union pour Chaville avec Jean-Jacques Guillet

La liste

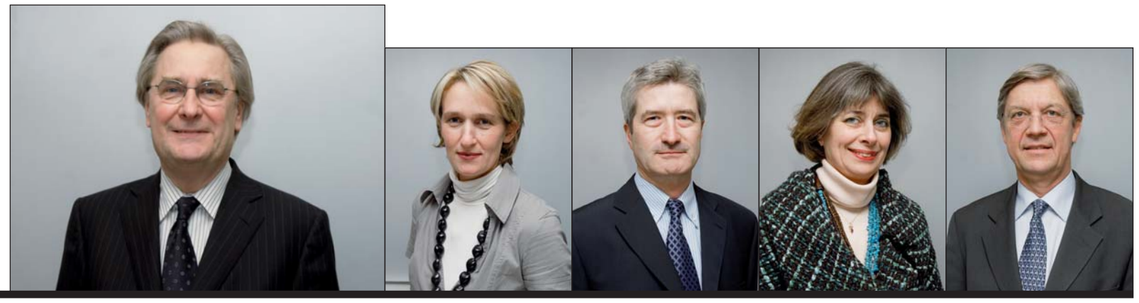

1. Jean-Jacques
Guillet
61 ans
Député des Hauts-de-Seine
Conseiller général de Chaville
Président de la Majorité départementale

3 enfants

2. Armelle
Tilly
37 ans
Mère au foyer,
responsable associative
5 enfants
Quartier La France

3. Hervé
Lièvre
57 ans
Directeur d'un
organisme ministériel
2 enfants
Château Saint-Paul

4. Annie
Ré
54 ans
Comptable
Conseillère municipale
sortante
3 enfants
Les Mouchets-La Pointe

5. Christophe
Tampon-Lajarriette
52 ans
Chef de projets
urbanisme-aménagement
Conseiller municipal
sortant
3 enfants
Résistance

6. Hélène
Prouteau
52 ans
Cadre juridique
3 enfants
Émile-Zola

7. François-Marie
Pailler
65 ans
Professeur agrégé
du Val-de-Grâce
3 enfants
Salengro - sente Castel

8. Anne
Duchassaing
32 ans
Cadre bancaire
Célibataire
Salengro-Pinsonnière

9. Michel
Bès
58 ans
Fonctionnaire territorial
jeunesse et sports
2 enfants
Avenue de la Résistance

10. Geneviève
Daël
59 ans
Ingénieur
4 enfants
Jean-Jaurès

11. Jacques
Bisson
50 ans
Cadre commercial
Conseiller municipal
sortant
3 enfants
Le Mesnil

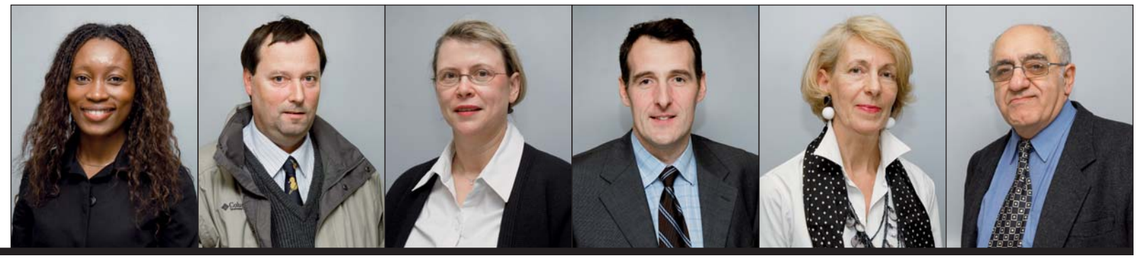

12. Anne-Louise
Mesadieu
32 ans
Directrice de clientèle
1 enfant
Pavé des Gardes-L'Étoile

13. Jean-Pierre
Bouniol
49 ans
Comptable,
responsable syndical
2 enfants
Doisu

14. Marie-Odile
Grandchamp
53 ans
Ingénieur urbanisme-
environnement
3 enfants
Coteau

15. Pierre
de Saint-Sernin
40 ans
Courtier
banque-assurances
6 enfants
Pavé des Gardes-
Fours à Chaux

16. Anne
Brossollet
56 ans
Mère au foyer
Conseillère municipale
sortante
6 enfants
Parc Fourchon

17. Grégoire
Macassian
60 ans
Gérant de société
retraité
2 enfants
Fontaine Henri IV

18. Brigitte
Pradet
40 ans
Chargée
d'études marketing
3 enfants
Clos de la Source

19. Gilles
Cothenet
51 ans
Ingénieur
5 enfants
Les Mouchets-La Pointe

20. Marie-Sabine
Gavois
37 ans
Ingénieur
4 enfants
Parc Lefèbvre

21. Jean-Pierre
Cardin
53 ans
Fonctionnaire
parlementaire
1 enfant
Monesse

22. Bérangère
Le Vavasseur
37 ans
Mère au foyer
3 enfants
Anatole-France

23. Maurice
Blandeau
73 ans
Chef d'entreprise retraité
4 enfants
Petits Bois

24. Carole
Mignard
54 ans
Avocate
consultante RH
1 enfant
Villa Henri IV

25. Claude
Labille
77 ans
Directeur général filiale
bancaire, retraité
2 enfants
Marivel - Bas Chaville

26. Aurélie
Desnée
22 ans
Journaliste
Célibataire
Marivel - Bas Chaville

27. Charles
de Marin
59 ans
Conseiller
de gestion
2 enfants
Martial Boudet

28. Sophia
Carreira
31 ans
Comptable
consolidaire
1 enfant
L'Ursine

29. Jean-François
Bor
60 ans
Cadre de banque
3 enfants
Anatole-France

30. Christiane
Dulondel
62 ans
Cadre bancaire
retraitée
2 enfants
L'Ursine

31. Arnaud
Lafitte
27 ans
Ingénieur
aéronautique
Célibataire
L'Ursine

32. Mireille
Quily
54 ans
Gardienne d'immeuble
2 enfants
Fontaine Henri IV

33. Jean-Pierre
Allain
62 ans
Artisan-boulanger
retraité
2 enfants
La Pointe

→ **La liste Union pour Chaville** conduite par Jean-Jacques Guillet est équilibrée et représentative de Chaville, de tous ses quartiers, de tous les Chavillois. Elle intègre toutes les sensibilités politiques de la droite et du centre présentes à Chaville, ainsi que de nombreuses personnalités associatives et des acteurs de la société civile. Sa moyenne d'âge est de 50 ans.

→ Pour conduire la liste Union pour Chaville, Jean-Jacques Guillet a reçu le soutien de l'**UMP,** du **Nouveau Centre,** du **Parti Radical** de Jean-Louis Borloo et celui de l'**URC** (Union et Rassemblement pour Chaville).